



Avis d'annonce de projet

Réf. Dossier : 023/2019

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Kaya** Muhsin, demeurant rue de la Banse 36 à 4040 Herstal.

Le bien concerné est situé avenue d'Alès 16 à 4040 Herstal et cadastré Division 5, section G, n° 597 Z13.

Le projet consiste en la transformation d'une maison d'habitation unifamiliale : construction d'une annexe, fermeture du passage latéral et construction d'une remise (régularisation),

et présente les caractéristiques suivantes :

Application des articles D.IV.40, alinéa 1, 2° et R.IV.40-2, 2° du CoDT, à savoir : demande de permis qui en raison de l'impact du projet concerné, est soumise à l'annonce de projet : construction ou reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës. Transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le vendredi de 9h à 12h uniquement, à l'adresse suivante : Centre administratif « La Ruhe », Service administratif des travaux, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame **Bodson** Stéphanie, Architecte, téléphone : 04/256.83.11, mail : ville@herstal.be, dont le bureau se trouve place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 septembre 2019 au 24 septembre 2019 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be

A Herstal, le 29 août 2019